

« Douane, Exportateur agréé, Opérateur économique agréé :

Accélérateurs de compétitivité pour les PME »

Mercredi 24 septembre 2014
de 10h00 à 12h30 à la CGPME
10, Terrasse Bellini - Puteaux-La Défense

Philippe de BRAUER, CGPME, Président de la Commission internationale

Philippe GUIBERT, CCEF, Président du Groupe d'Experts « Règlements Douaniers & Procédures du Commerce International »

Christine LEPAGE, DGDDI, responsable de la Mission PME

Ont le plaisir de vous inviter à cet événement

Organisé par la CGPME en partenariat avec les
Conseillers du Commerce Extérieur de la France et la
Direction Régionale des Douanes et Droits Indirects

Vos intervenants

Philippe de BRAUER, CGPME, Président de la Commission internationale

Philippe GUIBERT, CCEF, Président du Groupe d'Experts « Règlements Douaniers & Procédures du Commerce International »

Christine LEPAGE, DGDDI, responsable de la Mission PME

Patrick LUCIANI, CCEF, expert douane/OEA

Catherine ORTIZ, chef du Pôle Action économique, Direction Régionale de Paris Centre

Jean-Pierre SALAWI, CCEF, Président du Parrainage Ile-de-France

Date et lieu

Mercredi 24 septembre 2014 - 9h30 à 12h30
CGPME

10, Terrasse Bellini

Puteaux-La Défense

Métro ligne 1- Esplanade de la Défense

Accueil café à partir de 9h30

Gratuit sur inscription



La Douane, partenaire des PME à l'international

C'est pour vous en convaincre que des responsables de la Direction Générale des Douanes (DGD) et des experts de ces sujets vous présenteront les simplifications qu'elle met à disposition des entreprises et les différents leviers de compétitivité qu'elle offre.

LE PROGRAMME

9h30/10h00 *Accueil des participants*

Introduction

La Mission PME de la Douane

Rôle et missions : un service personnalisé au niveau des régions

Les facilités de dédouanement et les simplifications douanières

Présentation du sujet.

La Procédure de Dédouanement à Domicile.

Les régimes douaniers économiques.

Bien utiliser les accords de libre-échange

Le Statut d'Exportateur Agréé (EA) : ce statut vous permet de simplifier les formalités d'exportation et de sécuriser vos opérations d'exportation en matière d'origine, que vous soyez fabricant, commerçant, exportateurs occasionnels, quelle que soit la valeur de votre expédition ou envoi.

L'Opérateur Économique Agréé

Toutes les entreprises de la chaîne logistique internationale sont concernées par ce statut proche d'un « **label qualité** ». Celui-ci leur apporte une reconnaissance officielle de qualité et de fiabilité par les Douanes, la garantie d'un allègement des formalités et d'une fréquence adaptée des contrôles douaniers ; il vous apporte une reconnaissance internationale dans le cadre de vos activités import/export ou logistique.

Les réglementations particulières

Biens à double usage, les matériels militaires etc...
Ce qu'il faut connaître sur les contrôles export pour éviter les blocages en douane.

Les CCEF vous accompagnent dans votre développement à l'international

Présentation du Parrainage.

Echanges avec les participants